

**SIVU BRAHMS**  
**3 place publique**  
**62111 MONCHY-AU-BOIS**

**Séance du mercredi 13 décembre 2023**

Date de la convocation: 06/12/2023

**Membres en exercice :** 18 *L'an deux mille vingt-trois et le treize décembre les Membres du SIVU BRAHMS se sont réunis sous la présidence de Mr Jean Marie DUFAY,*

**Présents :** 12 **Présents :** Jean Marie DUFAY, Marie CATRY, Caroline DELABY, Sylviane JAILLOUX, Caroline ITSWEIRE, David TISON, Sophie BALAVOINE, Pierre BARROIS, Muriel ROUSSEL, Perrine CREPIN, Ingrid ROUSSEL, Thierry DEJONGHE.

**Votants:** 12 **Absents excusés :** Celine VAN LOOY, Alexandra LEROY, Amandine CATO, Charles DUCOURANT, Gerald ROCHE, Evelyne LECLERCQ.

**Secrétaire de séance :** Marie CATRY

**Objet: ARRETE ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2024 - 2023\_020**

Le Président du SIVU BRAHMS,

Vu les articles L.216-2, L.522-4, L.522-23 à L.522-31 du Code Général de la Fonction Publique,  
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,  
Vu la situation des fonctionnaires territoriaux du SIVU BRAHMS,  
Vu la délibération n°2023\_019 portant détermination des taux de promotion d'avancement de grade après avis du Comité Social Technique en date du 24 octobre 2023,  
Vu l'avis favorable du Comité Social Technique approuvant les Lignes Directrices de Gestion en date du 24 octobre 2023;

**ARRETE**

ARTICLE 1 - Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2023 est établi comme suit :

**Avancement au grade** d'Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles (échelle C 3)

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
ANSELIN Delphine	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles (échelle C 2)	01/03/2024
DUFAY Marie	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles (échelle C 2)	01/03/2024

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	2	0
Inscrits	2	0

**Avancement au grade** d'Adjoint technique principal de 2ème classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
LALLIER Nathalie	Adjoint technique	01/03/2024

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	1	0
Inscrits	1	0

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Pas-de-Calais qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522-26 du Code Général de la Fonction Publique susvisé.

Fait à Monchy-au-Bois, le 13 décembre 2023

Le Président,  
Jean-Marie DUFAY



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
le 13/12/23 et publication ou notification le 13/12/23  
Le Président.

*Le Président :*

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet <http://telerecourt.fr>